CFE CGC MICHELIN

Le + syndical

Quoi de neuf à Bassens ! N°49

18/09/2023

Version numérique : https://www.cfecgcmichelin.org/nos-equipes/bassens/

Elections professionnelles – les 26 et 28 septembre 2023

Quels enjeux ?

Votre vote permettra le choix les représentants du CSE, mais pas que…

Cela permet le calcul la **représentativité, cela donne le poids d'un syndicat dans l'entreprise**.
La CFE CGC présente des candidats uniquement sur les collèges 2 et 3 donc **notre représentativité sera calculée uniquement sur la moitié des effectifs de l'usine.**
La représentativité se calcule sur la liste des titulaires.

Vous souhaitez voir continuer les actions de la CFE CGC (communication, présence sur le terrain) ? :
Votre vote nous donnera les moyens et la crédibilité nécessaire.

Est-ce que les jeux sont faits ?

Dans le déroulement, d'une élection professionnelle, il est nécessaire d'obtenir une participation de vote valable de plus de 50% des salariés (le quorum).
Si ce nombre de vote est atteint alors il n'y aura pas de deuxième tour et les élections se termineront dès le 1er tour.

Sur les listes des AV2 ou techniciens, nous avons la chance d'avoir de nombreux salariés investis dans le dialogue social.

Listes Collège 2 :

Titulaires	Suppléants
CORDELIER Daniel	ARIS Franck
BENOIT Martial	VANACKER Christophe
BARREAU Laurent	BENOIT Martial
COZ Yannick	BARREAU Laurent
NDAW Yerim	COZ Yannick

Les listes des AV3 ou cadres sont incomplètes et donc **les 6 noms présents seront élus en cas de quorum.**

Listes Collège 3 :

Titulaires	Suppléants
IZTUETA Benoit	COMPERE Jerome
REGADE Jessica	REGADE Jessica
CHANSOU Benoit	CHANSOU Benoit

Cependant, il est **important d'aller voter** et soutenir le syndicat de votre choix, pour choisir les titulaires.

Si vous souhaitez soutenir un syndicat en particulier, cela s'exprime sur le vote du poste titulaire et de le confirmer sur le poste suppléant, même si les noms sont identiques entre les deux listes.

L'enjeux de la CFE CGC est d'obtenir le soutien massif des techniciens (collège 2) et des cadres (collège 3) cela conditionnera notre présence au CSE et donc notre capacité à intervenir et à vous impliquer dans le dialogue social

Alors les 26 et 28 septembre 2023, votez …

En cas, d'indisponibilité pensez au vote par correspondance (modalités au service du personnel)

Vos représentants :
Benoit I
Christophe V

Inflation

Il faut revenir aux faits et regarder l'augmentation des prix depuis mai 2021 en euros (date à laquelle l'inflation est passé de 1,3% sur 30 ans moyenne à environ 6 %.)
Source https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001763852

Une augmentation des prix 7 fois plus rapide en 3 ans que la décennie de 2011-2020 !

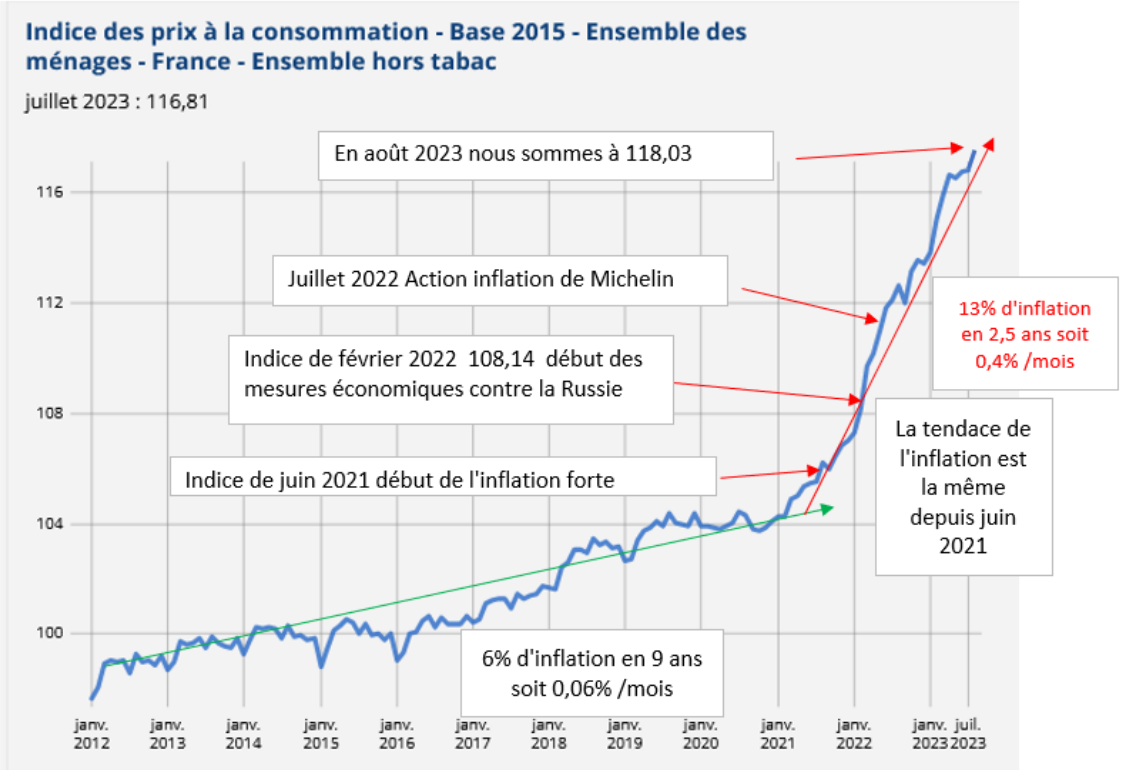

Lors des négociations sur les salaires, nous avions obtenu une clause « inflation ». Nous demandons à l'entreprise de réunir les organisations syndicales pour trouver des solutions.

À Bassens, nous observons sur les 3 dernières années des augmentations très supérieures à l'inflation en moyenne. L'entreprise a fait beaucoup en préservant toujours les premiers niveaux de rémunération.

Cependant, l'inflation est telle qu'il faut, selon notre analyse, accompagner de nouveau l'ensemble des salariés via une augmentation générale.

Cela permettra de préparer la négociation des salaires de 2024 afin d'atteindre le triple objectif :

- **Avoir des salaires qui permettent de bien vivre en région bordelaise**
- **Avoir des salaires attractifs**
- **Reconnaitre la performance individuelle**

Vos représentants :
Benoit I
Christophe V